

MAIRIE DE SAINT SAUVEUR

Conseil Municipal du 3 décembre 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

Conseillers municipaux présents : 16 ; Procurations : 1

(*) Sauf le point « approbation du PV » : Présents 15 ; Procurations : 1

Approbation du procès-verbal de la séance du 30/09/2024 (*)	Approuvée à l'unanimité
Eglise St Sauveur : assistance technique départementale	Point reporté
Décisions circulation et stationnement RD98	Approuvée à l'unanimité
Convention accueil collectif de mineurs (ACM)	Approuvée à l'unanimité
ARC : approbation de la répartition dérogatoire du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal 2024 (FPIC)	Approuvée à l'unanimité

Publiée et affichée à SAINT SAUVEUR, le 7 décembre 2024

Le Maire : Claude LEBON

La Secrétaire de Séance : Véronique BROHON



NB : Le procès-verbal de la séance du 03/12/2024 sera publié après son adoption par les conseillers municipaux, lors de la prochaine séance.